



Compte rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » du mardi 27 novembre 2018

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » s'est tenu le mardi 27 novembre 2018 à la mairie de Beaulieu-sous-Parthenay, sous la Présidence de Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

Étaient présents: CUBAUD Olivier (Président du SMVT), VOGEL Christian (Mairie Le Tallud), RENAULT Jean-Michel (Mairie Azay-sur-Thouet), ALLARD Emmanuel (Mairie Allonne), CESBRON Ronan (Pays de Gâtine), CHION François (O.N.F), MORIN Joël (Communauté de communes Val de Gâtine), BONNET Bernard (Mairie de Vouhé), BEAUDET Henriette (Mairie du Retail), CADU Julie (Chambre d'Agriculture 79), BONNET Mathilde (DREAL Nouvelle Aquitaine), GAFFEZ Philippe (DDT79), BELLY Céline (DDT 79), JAMONNEAU Vincent (JA 79), BARON Alexandra (FDC 79), MACHET Patrick (CDOS 79), BONNESSEE Michel (DSNE), DELCOURT Geneviève (Mairie de Pompaire), ROUVREAU Daniel (Chambre d'Agriculture 79), POUBLANC Pascal (Mairie Soutiers), ORIGNY Pierre (Mairie Beaulieu-sous-Parthenay), COTREL Nicolas (DSNE), THOMAS Flavie (SMVT), CHARRUAUD Guillaume (SMVT), et ADAM Jocelyn (SMVT).

Étaient excusés: VIDAL Justine (CREN), DESNOUES Coralie (Conseil départemental 79), LARGEAU Béatrice (Conseil départemental 79), FAVREAU Gilbert (Conseil départemental 79) OLIVIER Pascal (Communauté de communes Val de Gâtine), ARGENTON Xavier (Mairie de Parthenay et communauté de communes Parthenay-Gâtine), le représentant de la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres, le représentant de l'ONCFS et l'élu de la commune de Secondigny.

Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont », ouvre la séance en remerciant les personnes présentes. Il remercie également la commune de Beaulieu-sous-Parthenay de nous accueillir dans cette salle.

Après un rapide tour de table, la parole est laissée à l'animateur du site qui présente et expose, à travers un diaporama, divers points relatifs aux actions d'animation menées sur le site Natura 2000 lors de l'année écoulée :

Suivi et mise à jour de la cartographie des espèces :

Un inventaire de l'Agrion de Mercure a été réalisé au printemps 2018 par Deux-Sèvres Nature Environnement. Cet inventaire a permis de mettre à jour la cartographie de présence de l'espèce ainsi que de découvrir une nouvelle espèce d'intérêt communautaire sur le site, la Cordulie à corps fin.

Une mise à jour de la cartographie d'autres espèces d'intérêt communautaire du site a été réalisée. C'est le cas pour le Chabot, la Lamproie de Planer et l'Écrevisse à pieds blancs grâce aux données de l'Agence française pour la biodiversité et aux pêches électrique réalisées par la Fédération de Pêche 79. Les données récupérées par le SMVT qui participe au réseau Loutre/Castor (réseau à l'échelle du département), ont permis la mise à jour des données de répartition de la Loutre sur le site. Enfin la carte de répartition de la Rosalie des Alpes a pu être mise à jour avec le concours de la population locale par le lancement d'un inventaire participatif.

La mise à jour de cette cartographie, ainsi que l'ajout d'une espèce d'intérêt communautaire au DOCOB a été soumis à validation par le COPIL.

Les mises à jour sont validées à l'unanimité.

Animation et communication :

Le 11 juillet, une sortie a été organisée sur la commune de Secondigny, à la Barlière. Cette sortie, animée par le CPIE Gâtine-Poitevine portait sur le bocage et avait pour objectif, le lancement officiellement de l'inventaire participatif sur la Rosalie des Alpes.

Le 15 août, une fête de la nature a eu lieu sur le site des sources du Thouet. Cette animation, co-organisée avec l'association Rencontres Beugnonaises et avec le soutien de la Communauté de communes Val de Gâtine, avait pour objectif de valoriser le projet de renaturation du site des sources. Différentes animations étaient proposées et 120 personnes environ ont sillonné le site.

Un nouveau numéro de la lettre d'information Natura 2000a été réalisée pour une diffusion début décembre.

Différents documents de communication ont été édités et diffusés, tel que le carnet espèces, le livret participatif sur la Rosalie des alpes, différents flyers...

Enfin une mise à jour du site internet est réalisée régulièrement malgré quelques soucis de fonctionnement.

Une proposition de faire le lien entre les sites internet des collectivités et le site internet du « Bassin du Thouet amont » est soulevée.

Contractualisation :

Un suivi des signataires de la Charte Natura 2000 et des exploitants engagés dans des Mesures Agro-Environnementales (2015-2018) a été réalisé

3 nouveaux signataires se sont engagés dans la Charte Natura 2000 pour 17,45 hectares supplémentaires engagés et 4 signataires sur 5 possibles se sont réengagés, pour un total de 11 signataires et environ 190 hectares engagés.

Julie CADU (Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres) fait un rapide rappel sur les engagements dans les Mesures Agro-Environnementales et sur le dossier déposé pour 2019.

Suivis divers

Un point est fait sur les évaluations d'incidence. Il est rappelé que les évaluations d'incidence sont des mesures réglementaires pour tout porteur de projet sur le site Natura 2000. Cette mesure n'interdit en rien la réalisation d'un projet mais permet de le cadrer au mieux.

Philippe GAFFEZ (DDT 79) intervient pour bien préciser l'intérêt des évaluations d'incidence pour les sites Natura 2000 et l'importance, pour le porteur de projet, de prendre contact avec l'animateur Natura 2000 pour compléter son dossier.

Mathilde BONNET (DREAL Nouvelle Aquitaine) rappelle que l'animateur du site est là pour accompagner le porteur de projet mais il n'est en aucun cas décisionnaire et ce n'est pas non plus à lui de rédiger le dossier mais bien au porteur de projet lui-même.

Bilan financier :

Un rapide retour est fait sur le bilan financier de cette année avant de présenter le programme d'action prévisionnel pour 2019.

Nicolas COTREL (DSNE) interroge l'animateur sur la possibilité d'engager des contrats Natura 2000 notamment en lien avec le projet des Sources. Jocelyn ADAM lui répond que c'est une réflexion qui est en cours et que cette possibilité sera à étudier.

Programme 2019 – Suivi et mise à jour du DOCOB :

Le souhait est de lancer un suivi et une cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site en raison d'un manque d'information sur ces derniers. L'inventaire participatif sur la Rosalie des Alpes sera reconduit.

Un comité technique sera également à prévoir seconde moitié 2019, avec pour objectif une potentielle mise à jour de la Charte Natura 2000 et la préparation d'un prochain programme triennal pour l'animation du DOCOB.

Programme 2019 - Animation et communication :

Comme pour 2018, l'édition d'une lettre d'information Natura 2000 est prévue ainsi que la mise à jour du site internet.

3 programmes pédagogiques devraient être menés. Les écoles concernées sont l'école Saint-Joseph de Saint-Pardoux, l'école de Beaulieu-sous-Parthenay et l'école du Tallud.

Une animation grand public, dont les détails d'organisation restent à clarifier, devrait également avoir lieu au printemps 2019.

Charte Natura 2000 :

2 signataires de la charte Natura 2000 arrivent en fin d'engagement en 2019. L'animateur Natura 2000 rappelle qu'il est possible de s'engager pour tout ayant droit.

Mathilde BONNET (DREAL Nouvelle Aquitaine) interroge l'animateur sur de possibles contacts avec des agriculteurs pour l'engagement dans la Charte dans le cadre de la certification AREA.

Actuellement aucun contact avec l'animateur n'a été pris dans ce sens-là.

Vincent JAMONNEAU (Jeunes Agriculteur 79) intervient pour évoquer l'intérêt que pourrait porter, pour cet outil, les agriculteurs s'installant en Bio (nouveau ou en reconversion). L'animateur réagit à cette idée en proposant d'échanger avec les Jeunes Agriculteurs 79 sur les possibilités que peuvent offrir certains outils Natura 2000.

Mise en œuvre CTMA :

Un rappel est fait sur le programme du CTMA 2017-2021 concernant le bassin du Thouet amont. Le programme 2019 portera plus précisément sur la tête de bassin du ruisseau du Chateau et plus particulièrement sur le ruisseau de la Motte, en raison d'enjeux forts pour le site Natura 2000.

L'accent est également mis sur le projet de renaturation du site des sources du Thouet et sur le projet de la Communauté de communes Val de Gâtine.

Joël MORIN (Communauté de communes Val de Gâtine) intervient en précisant le projet porté par la Communauté de communes. Il en profite également pour remercier les partenaires travaillant sur le projet.

Nicolas COTREL précise que la Communauté de communes Val de Gâtine a été sélectionnée suite à l'appel à projet « Continuité écologique et biodiversité nocturne » et que le Pays de Gâtine a été sélectionnée pour l'appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire vert et bleu ».

Sur ces dernières remarques, Jocelyn ADAM clôt la séance et invite les participants à se rendre sur les parcelles de Monsieur FERJOU signataire de la Charte Natura 2000, qui a accepté de recevoir les membres du COPIL pour illustrer ce qu'engage la signature de la Charte Natura 2000.